



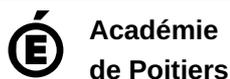
## 21 Septembre : Journée mondiale de la paix

publié le 21/09/2012

### Descriptif :

L'Assemblée générale des Nations Unies a décidé que la Journée internationale de la paix serait observée chaque année le 21 septembre. L'Assemblée générale a déclaré que la Journée internationale de la paix serait observée comme une journée mondiale de cessez-le-feu et de non-violence, pendant la durée de laquelle toutes les nations et tous les peuples seraient invités à cesser les hostilités. Elle a engagé les États Membres, les organismes des Nations Unies, les organisations régionales et non gouvernementales et les particuliers à célébrer comme il convient la Journée internationale de la paix, y compris au moyen d'activités d'éducation et de sensibilisation, et à oeuvrer, de concert avec l'Organisation des Nations Unies, à l'établissement d'un cessez-le-feu mondial.

<http://www.un.org/fr/events/peaceday/>



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.